# Passeport Sécurité



# Notice pour les utilisateurs



UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE GRANULATS

Janvier 2021

# **Passeport Sécurité**

# Notice pour les utilisateurs

#### Tu es :

- > Salarié d'une entreprise adhérente à l'UNPG
- > Collaborateur d'une entreprise sous-traitante
- > Chauffeur d'une entreprise de transport
- > Visiteur (commercial, journaliste, enseignant, etc...)

#### Et tu dois valider ton Passeport Sécurité de l'UNPG avant de te rendre sur l'un de nos sites ?

#### Cette notice d'utilisation vise à te présenter :

- > le contenu de cette plateforme de sensibilisation
- > les opérations que tu vas pouvoir effectuer : accéder à ta sensibilisation, valider ton parcours, récupérer et imprimer ton Passeport Sécurité UNPG.

Pour un bon fonctionnement de la plateforme, il est important d'utiliser un ordinateur à jour de ses plugins, de préférence un PC, avec une bonne connexion Internet et un navigateur récent (idem pour les tablettes) : Google Chrome, Mozilla Firefox.

# Sommaire

1. Accès à l'accueil du passeport sécurité UNPG	4
Petits conseils avant d'aller plus loin Cas n°1 : l'entreprise ne dispose pas encore d'un compte sur notre e-learning Cas n°2 : l'entreprise ne dispose deja d'un compte	4 4 4
2. Inscription	5
2.1. Le formulaire d'inscription 2.2.Associer ton passeport sécurité SNBPE à ton compte	5 7
3. Connexion	8
3.1. Tu as été inscrit par un tiers 3.2. Tu t'es inscrit(e) directement depuis l'accueil du site ou que tu as déjà	8
complété la procédure de personnalisation de ton mot de passe 3.3. En cas de perte de mot de passe	9 10
4. Ton tableau de bord	11
4.1. Mon profil	12
4.2. Valider mon passeport sécurité UNPG	13
4.2.1. Ton programme de sensibilisation	14
4.2.2. Accéder au média	14
4.2.3. L'evaluation des connaissances	15
4.2.4. Valuer un module	10 17
4.2.3. Thrue sensibilisation <b>4.3. Imprimer mon passenort sécurité UNPG</b>	1/
4.4. Compléter ton compte avec un autre passeport sécurité	19

# 1. Accès à l'accueil du passeport sécurité UNPG

Pour accéder au site Internet, cliquez sur le lien suivant : <u>www.passeport-securite.fr</u> **Tu arrives sur l'écran suivant :** 



#### Petits conseils avant d'aller plus loin

- > En cas de doute, tu peux accéder à notre aide en ligne à tout moment en cliquant sur
   « AIDE » depuis ce menu.
- > N'hésite pas à ajouter cette page à tes « Favoris » afin de pouvoir y revenir plus facilement ultérieurement.

#### Cas n°1 : Tu as déjà un compte

Il te suffit alors de saisir ici ton identifiant (e-mail ou ID Unique) et ton mot de passe. La procédure à suivre est détaillée plus loin, dans la rubrique **Inscription** 

#### Cas n°2 : Tu n'as pas encore de compte sur notre e-learning

Le plus souvent, ton compte a déjà été créé par ton employeur. Cependant, si ce n'est pas le cas et que celui-ci t'y autorise, tu peux créer ton compte directement depuis cet espace. La procédure à suivre est détaillée plus loin, dans la rubrique **Connexion** 

# 2. Inscription

Dans le cas où tu n'as pas encore été inscrit par ton employeur et si celui-ci t'autorise à créer toi-même ton compte, il te suffit de cliquer sur « **Je m'inscris au passeport sécurité** » puis de valider en cliquant sur le « Je m'inscris au Passeport Sécurité UNPG ».



### 2.1. Le formulaire d'inscription :

Cette procédure donne accès au formulaire d'inscription suivant :

JE SOUHAITE OBTENIR MON PASSEPORT SECURITE			
Les champs avec une * sont obligatoires Nom *	Prénom *		
Exemple : Dupont	Exemple : Baptiste		
Entreprise *			
Sélectionnez votre entreprise			
Adresse e-mail professionnelle ou personnelle *	Pas d'adresse e-mail ?		
Exemple : baptiste@unpg.fr			
Confirmation d'adresse e-mail *			
Exemple : baptiste@unpg.fr			
Mot de passe *	Confirmation de mot de passe *		
ĸ	8		
Êtes-vous transporteur ?	🛑 Oui ( Non		
Êtes-vous un transporteur autre que benne ?	Oui ONon		
Je ne suis pas un robot Confidentable - Conditions Étape suivante	Étape précédente		

#### Ici, tu dois :

#### 1 Saisir tes nom et prénom

- 2 Te rattacher à ton entreprise : Tu dois la sélectionner dans le menu déroulant proposé. Si tu ne trouves pas ton entreprise :
  - Ton référent entreprise n'a peut-être pas encore finalisé la création du compte Entreprise.
     En attendant, tu peux choisir la ligne « + Mon entreprise n'est pas dans la liste ci-dessous + », pour finaliser ton inscription. Lorsque le compte Entreprise aura été créé, tu pourras t'y rattacher directement depuis ton compte utilisateur (voir ci-après).
  - Ton entreprise n'est pas une entreprise sous-traitante et n'a pas vocation à ouvrir un compte sur notre e-learning (organisme de presse, organisme de formation, écoles ...).
     Choisis la ligne « ~ organisme non commercial ~ »

3 Indiquer ton identifiant de connexion :

De préférence, il s'agira de ton adresse électronique professionnelle. C'est sur cette adresse que seront communiquées toutes les informations concernant ton compte Passeport Sécurité (confirmation d'inscription, rappels de validité, procédure en cas d'oubli de ton mot de passe...)

- Si tu n'as d'adresse électronique professionnelle, tu peux indiquer ici une adresse électronique personnelle. Attention, cette donnée sera visible par ton entreprise et par les administrateurs de notre plateforme. Tu es libre de nous communiquer ou pas cette information.
- **Si tu es dans l'impossibilité de fournir une adresse électronique**, il te suffit de cliquer sur « Pas d'adresse mail » et suivre la procédure qui s'affiche à l'écran.

Dans ce cas, les informations relatives à ton compte seront transmises sur l'adresse électronique associée au compte de ton entreprise.

Saisir ton mot de passe personnalisé puis le confirmer en le saisissant une seconde fois. Le mot de passe doit contenir 12 caractères dont un chiffre, une minuscule, une majuscule et un caractère spécial au minimum. Les caractères spéciaux acceptés sont &#@\[ Attention, tu seras le seul à connaître cette information. Veilles à bien la mémoriser.

**6 Répondre aux questions** posées en fin de formulaire. Ton profil de sensibilisation sera établi en fonction de tes réponses.

Our finaliser ton inscription, clique sur « ETAPE SUIVANTE » (après avoir coché et complété la procédure de sécurité : « Je ne suis pas un robot »)

### 2.2. Associer ton passeport sécurité SNBPE à ton compte

### Ce salarié possède-t-il un passeport sécurité SNBPE ?

Si oui, merci de renseigner la date d'obtention de son passeport (format JJ/MM/AAAA). Cette opération permettra de faire la liaison avec les modules déjà validés.



Au travers d'échanges avec le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), nous avons identifié, dans nos programmes respectifs de sensibilisation à l'accueil en sécurité, des modules reposant sur des socles communs de connaissances. Nous avons donc décidé, pour ces modules en particulier, de mettre en place un système de réciprocité entre les Passeports Sécurité du SNBPE et de l'UNPG.

#### En clair, cela signifie que :

Si tu es titulaire d'un Passeport Sécurité SNBPE en cours de validité, nous (l'UNPG) considérons que, sur ces modules communs spécifiquement identifiés, tu as déjà démontré que tu disposes d'un niveau de connaissances suffisant pour accéder en sécurité à nos sites. Sur notre e-learning, nous avons donc mis en place une passerelle qui te permet de bénéficier d'une validation immédiate de ces modules.

#### **Comment faire ? :**

Il te suffit d'indiquer sur ce formulaire les informations relatives à ton Passeport Sécurité SNBPE afin de le lier à ton compte utilisateur UNPG. Une fois le lien validé, le système identifiera automatiquement dans ton programme de sensibilisation UNPG les modules reposant sur des socles communs de connaissances avec ceux du SNBPE.

Grâce à ce principe de réciprocité, ces modules seront immédiatement validés et tu n'auras plus qu'à te concentrer sur les autres modules pour valider ton Passeport Sécurité UNPG.

#### Attention :

> Il n'est plus possible de lier un passeport SNBPE après avoir finalisé la création d'un compte. <u>Tu dois donc impérativement saisir tes informations au moment de la création de ton compte.</u>

# **3.** Connexion

### 3.1. Tu as été inscrit par un tiers (ton entreprise, un administrateur de la plateforme de e-learning...)

Avant de pouvoir accéder pour la première fois à ton espace, tu vas devoir personnaliser ton mot de passe en te connectant sur le lien indiqué sur le courriel de confirmation de ton inscription.

> Si une adresse électronique a été associée à > S'il n'y a pas d'adresse électronique assoton compte, ce courriel a été envoyé direcciée à ton compte, le courriel a été envoyé tement sur cette adresse électronique. Il te sur l'adresse électronique associé au suffit de cliquer sur le lien pour arriver sur compte de ton entreprise. Rapproche-toi de ton responsable pour récupérer tes cette page. identifiants de connexion. Il contient un lien qui te permettra d'arriver sur cette page. DÉFINIR UN NOUVEAU MOT DE PASSE Nouveau mot de passe Confirmer le mot de passe Redéfinir mon mot de passe

Saisis ici le mot de passe de ton choix. Attention, **tu seras le seul à connaître cette information**. Veilles à bien la mémoriser.

Nota : cette étape initiale ne te sera proposée que lors de ta première connexion (ou après la réinitialisation de ton mot de passe). Lors de tes connexions suivantes, tu pourras te connecter directement à ton espace en remplissant le bloc d'identification (voir ci-après).

# 3.2. Tu t'es inscrit(e) directement depuis l'accueil du site ou tu as déjà complété la procédure de personnalisation de ton mot de passe

Il te suffit de saisir ici tes identifiants c	de connex	kion :		
<b>Ton identifiant :</b> ton adresse élec- tronique ou l'ID Unique qui t'a été attribué lors de la création de ton compte.			CONNEXION	
			e-mail, ID unique	
Ton mot de passe		۵	*****	Mot de passe
		Mot de	passe oublié ?	
			Je me connecte	

#### Cas n°1 : Tu as associé une adresse électronique à ton compte utilisateur

	CONNEXION		
Tu peux réinitialiser ton mot de passe en cliquant sur le lien « <b>Mot de passe oublié ?</b> » depuis la page d'accueil.	e-mail, ID unique ou n° adhérent		
	≙	Mot de passe	
	Mot de passe oublié ?		
	Je me connecte		
Tu arrives sur l'écran suivant :			
Indique ici ton adresse électronique et cliquez sur « <b>Redéfinir mon mot de</b>	IDENTIFIANTS OUBLIES		
passe ».	🖂 example@domaine.fr	e-mail	
Si un compte est bien associé à cette adresse, la procédure de réinitialisa-			
tion sera transmise directement sur	Redéfinir mon mot de passe	9	
ton adresse électronique.	Annuler		

#### Tu n'as pas reçu le courriel?

- > Pense à vérifier tes spams.
- > S'il ne s'y trouve pas, rapproche-toi de ton responsable ou de ton interlocuteur habituel pour qu'il t'accompagne dans la suite de ta démarche.

#### Cas n°2 : Tu n'as pas associé une adresse électronique à ton compte utilisateur

Rapproche-toi de ton responsable ou de ton interlocuteur habituel pour qu'il t'accompagne dans la suite de ta démarche.

# 4. Le tableau de bord

Une fois connecté(e), vous accédez au tableau de bord suivant :



Depuis les menus disponibles sur ton tableau de bord (accessibles à gauche ou au centre de l'écran), tu peux :

- > Consulter et modifier tes informations personnelles en cliquant sur « Voir mon profil »
- > Accéder à ton programme de sensibilisation en cliquant sur « Valider mes parcours »
- > Uniquement lorsque tu as validé au moins un Passeport Sécurité, tu peux consulter et imprimer le(s) document(s) en cliquant sur « Voir mes passeports »
- > Te déconnecter

### 4.1. Mon profil

Depuis le menu principal, en cliquant sur l'onglet **MES INFORMATIONS ENTREPRISE** ou depuis **Mon profil utilisateur > voir mon profil**, vous accédez à l'écran suivant :

MES INFORMATIONS					
Tous les champs marqués d'un * sont obligatoires Nom *	Prénom *				
Traper .					
Entreprise *					
	×				
Identifiant de connexion	Modifier ?				
autres (					
Nouveau mot de passe	Confirmation du nouveau mot de passe				
Êtes-vous transporteur ?	🔾 Oui 🛛 🔴 Non				
Allez-vous intervenir techniquement sur nos installations ?	🔾 Oui 🛛 🔴 Non				
Enregistrer les modifications	Annuler				

#### Ici, tu peux retrouver et modifier si nécessaire :

- > Tes informations personnelles : Nom, Prénom
- > Ton employeur
- > Ton identifiant de connexion : ID Unique ou adresse électronique <u>Si tu as un ID Unique</u>, tu peux ajouter, si tu le souhaites, une adresse électronique en cliquant sur « Modifier ? ».



#### Important :

> Cette adresse électronique n'est pas une information obligatoire mais vivement conseillée car elle te permettra de recevoir directement toutes les informations relatives à ton compte (rappel de fin de validité de votre passeport, détails d'une procédure de réinitialisation de mot de passe, etc.).

De préférence, il s'agira d'une adresse électronique professionnelle. Si tu n'en disposes pas, tu peux indiquer une adresse électronique personnelle. Après validation, cette donnée sera visible par ton entreprise et par les administrateurs de notre e- learning.

> Ton mot de passe. Ici tu peux changer ton mot de passe aussi souvent que tu le souhaites. Attention, tu seras le seul à connaître cette information. Veilles à bien la mémoriser.

### 4.2. Valider mon Passeport Sécurité UNPG

Depuis le menu principal, en cliquant sur l'onglet **VALIDER MON PARCOURS** ou depuis, vous accédez à l'écran suivant :

Lors de ta première connexion sur ton programme de sensibilisation, tu accèdes à une note explicative. Celle-ci comporte toutes les informations utiles au bon déroulement de ta sensibilisation. Prends quelques instants pour la lire car <u>ces quelques lignes ne te seront proposées qu'une seule</u> <u>fois.</u>

Une fois lu et compris, tu peux cocher la case d'engagement et cliquer sur « J'ai compris ».

### NOTE EXPLICATIVE

Tu vas maintenant commencer ta sensibilisation à la sécurité sur nos sites : Le programme de sensibilisation correspondant à ton profil va s'afficher sur la page suivante.

#### L'ordre de visionnage des modules est imposé :

Tu dois voir et valider chaque module en respectant le classement numérique. Tu ne peux pas accéder au module suivant tant que celui qui le précède n'est pas validé. Pour te guider visuellement, nous avons mis en place ce code couleur :

- Module non valide à voir : c'est sur ce module que tu dois cliquer pour poursuivre ta sensibilisation.
- Module validé
- Module non valide en attente : Tu pourras voir et valider ce module lorsque ceux qui se trouvent avant celui-ci auront été validés.

**Pour valider un module,** tu dois avoir **visionné dans son intégralité la vidéo** puis répondre correctement au rapide questionnaire d'évaluation des connaissances sur ce thème. Attention :

- Certaines questions peuvent avoir plusieurs réponses. Pour que ta réponse soit considérée comme valide il faut impérativement avoir coché toutes les bonnes réponses.
- Avant de commencer un nouveau module, assure-toi d'avoir suffisamment de temps devant toi car tout test commencé et non terminé est considéré comme un échec sur ce module.

#### 3 tentatives :

Si tu te trompes sur une question lors du questionnaire proposé après la vidéo, le système enregistre 1 échec sur ce module. Tu dois revoir la vidéo puis répondre de nouveau aux questions. Si tu cumules **3 échecs sur un module, ta sensibilisation s'arrête et ton compte est bloqué.** Rapproche-toi de ton responsable pour qu'il t'aide à reprendre la sensibilisation.

#### Validation du passeport sécurité :

Quand tout les modules sont validés (verts), ta sensibilisation à la sécurité est terminée et **ton passeport** sécurité est validé. Tu peux alors l'imprimer.

Ce passeport sécurité est valable 3 ans. Il te sera systématiquement demandé à l'entrée de nos sites et éventuellement lors de contrôles sur place.

Une dernière précision, pour plus de confort :

- Installe-toi dans un endroit calme et propice à la concentration.
- · Active, si tu le peux, le mode « Plein écran » de ton navigateur.

Je m'engage à suivre moi-même cette sensibilisation

J'ai compris

#### 4.2.1. Ton programme de sensibilisation

Tu arrives ensuite sur ton programme de sensibilisation. La liste des modules qui s'affiche ici est liée à ton profil. **Tu dois parcourir et valider chaque module dans un ordre précis.** 



#### 4.2.2. Accéder au média

Lorsque tu cliques sur « Passer ce module », le média se charge et se lance automatiquement.



#### 4.2.3. L'évaluation des connaissances

Lorsque la vidéo a été intégralement lue, le bouton « **Passer au quiz** » s'affiche sous la vidéo pour te permettre d'accéder au test d'évaluation.

Ce quiz ne se compose que de quelques questions toujours en lien avec la vidéo qui vient d'être vue. **Attention**, assurestoi d'avoir suffisamment de temps devant toi car **tout test commencé et non terminé est considéré comme un échec sur ce module**.

Pour répondre, il te suffit de cliquer sur la ou les propositions qui te semble(nt) juste(s).

Si tu as sélectionné une proposition par erreur, il suffit de cliquer une nouvelle fois dessus pour la désélectionner.



#### Exemple de quiz :

**Important :** afin que ta réponse soit considérée comme valide, il faut impérativement avoir <u>coché toutes les bonnes</u> <u>réponses</u> parmi l'ensemble des propositions formulées.

 Question 2

 Sprater at related its up a coldert and adaptive constraints

 In the

 In the

 In the

 In the

 In the

 In the

RÈGLES GÉNÉRALES

Quand tu es sûr(e) de ta sélection, clique sur « **Valider** ».

La réponse à cette question s'affiche : Les bonnes réponses apparaissent en vert, les mauvaises en rouge

Clique sur « **Question suivante** » pour passer à la suite de ton évaluation.



#### 4.2.4. Valider un module

Pour valider un module, tu dois fournir 100% de réponses correctes.



#### **Attention :**

#### > Tu ne disposes que d'un nombre limité de tentatives sur un même module.

Si tu enregistres 3 échecs sur un même module, ta sensibilisation s'arrête et ton compte est bloqué.

Rapproche-toi du référent « Passeport Sécurité » de l'entreprise, il est le seul à pouvoir débloquer ton compte pour que tu puisses reprendre ta sensibilisation. Afin qu'il t'accompagne au mieux, nous lui avons envoyé un courriel pour le prévenir des difficultés que tu rencontres sur ce module en particulier. N'hésite pas à lui demander conseil.

#### 4.2.5. Fin de sensibilisation

Quand l'ensemble des modules sont validés, ta sensibilisation est terminée et ton Passeport Sécurité UNPG est immédiatement valide.

Tu es dirigé automatiquement sur cet écran depuis lequel tu peux imprimer ton Passeport Sécurité ou choisir de revenir sur ton tableau de bord.



Sur ton tableau de bord, le menu « Mes passeports sécurité » est désormais accessible.



### 4.3. Imprimer mon Passeport Sécurité UNPG

Depuis la fenêtre de fin de sensibilisation ou depuis le menu « **Mes passeports sécurité** » :

Lorsque tu cliques sur « **Imprimer le certificat** », une nouvelle page s'ouvre pour afficher le document. Tu peux l'imprimer directement depuis cette page.



Le certificat a été conçu dans un format standard (fichier PDF, format A4, recto seul) pour être imprimable facilement.

Il contient un badge découpable que tu pourras insérer dans le porte badge de ton casque (si tu disposes de ce type d'équipement).

### Conseil

> Pense à enregistrer une copie de ce document sur ton ordinateur.



## 4.4. Compléter ton compte avec un autre Passeport Sécurité

Après avoir validé ce premier passeport, tu peux, si le type d'intervention que tu peux avoir à réaliser le nécessite, entamer un programme de sensibilisation supplémentaire. Pour cela, il te suffit de revenir sur ton **tableau de bord** puis de « **Valider mes parcours** ». Ici, tu pourras choisir le parcours complémentaire que tu souhaites démarrer.



UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE GRANULATS